

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION
10 décembre 2014 – MORESTEL

Présents :	
NOM Prénom	Fonction/Collectivité/Structure
N'KAOUA Pascal	Président Agence de Mobilité Nord Isère / CDDRA BRD
REY Eugène	Vice-Président Agence de Mobilité Nord Isère / CAPI/CDDRA IPA
MANSIAUX André	Trésorier Agence de Mobilité Nord Isère / CLD BRD
DAUTRIAT Alain	BRD CCIC Isle Crémieu / délégué titulaire
GRZYWACK Pascal	IPA / Délégué titulaire
PRIMARD Monique	VDD CCBT Bourbre-Tisserands / Délégué titulaire
CAPPE Frédéric	VDD CDDRA / Délégué titulaire
JOANNON Gérald	BRD CDDRA / Délégué suppléant
GIDON Georges	IPA CDDRA / Délégué suppléant
PAYEN Pascal	VDD CDDRA / Délégué suppléant / Président de C.C. Vallons de la Tour
MALJOURNAL Christian	VDD CLD / Délégué suppléant
MENUET Serge	Président 2012-2014 Agence de Mobilité Nord Isère
VITTE Gérard	Secrétaire 2013-2014 Agence de Mobilité Nord Isère
BONNARD Olivier	Président de CC Pays des Couleurs
FERNANDEZ Francette	Tignieu
TOURNIER Marcel	Courtenay
SERVE Ghislaine	Vignieu
BERNET Raymond	CCPC
ALLAGNAT Henri-Denis	st Chef
BERTHET-BIZOT Hélène	CCBT
REYNAUD Philippe	Conseiller Régional
VANDEPITTE Philippe	CG38 Nord-Isère
THEVENOT Delphine	CCVT
GAUTRONNEAU Yvan	Ambassadeur Sermérieu
LHUILLIER Jean-Paul	APIE
VALENTIN Guy	APIE
DURAND-TERRASSON Sylvain	APIE/AUTOUR



Agence de Mobilité Nord Isère

TRIPER Aline	CCBT
LAFONT Françoise	AUTOUR
PONCET Didier	Mairie d'Annoisin-Chatelans
DE IESO Giuseppe	Mairie d'Annoisin-Chatelans
MERCAT Nicolas	Chef de Projet Inddigo-Altermodal
COPPI Jean-Luc	Journaliste presse DL
GULLOT Orélie	Agence de Mobilité du Nord Isère / Animatrice
BESANCON Cindy	Agence de Mobilité du Nord Isère / Animatrice
ROTUREAU Aurélien	Agence de Mobilité du Nord Isère / Animateur 2015
LABEL Claire	Agence de Mobilité du Nord Isère / Directrice
GILARDON Elise	Agence de Mobilité du Nord Isère / Chargée de communication
Excusés	
BOUCLY François	Vice-Président Agence de Mobilité Nord Isère - VDE CC. Bourbre-Tisserands
SERRE COMBE Sylvain	Trésorier-Adjoint Agence de Mobilité Nord Isère - CCI Nord-Isère
GIROUD Christian	BRD CC Pays des couleurs / Délégué titulaire
GIRARD Thierry	VDD CCLVG Les Vallons du Guiers / Délégué titulaire
COCHET Christian	VDD CLD / Délégué titulaire
OLIVIER Myriam	IPA CLD / Délégué suppléant
COQUET Raymond	VDD CCLVG / Délégué suppléant
CHABERT Jean-Pierre	Président CCBT
BERENGUER Claude	Vice-Président CAPI / Délégué titulaire
PELLERIN Anne-Marie	Ambassadrice St Jean de Bournay (IPA CCRSJ)
RIVAL Christian	Maire de Morestel
COURTEJAIRE Hervé	Maire de Charrette
CHEBBI Nora	Maire d'Annoisin-Chatelans
BELANTAN Maurice	Maire Vézeronce-Curtin
EKOUE Martine	Maire Torchefelon
PONSARD Corinne	Mairie de St Jean de Bournay
TRIPER Myriam	Virieu sur Bourbre
MERLE Annick	Frontonas et Conseillère Générale
MOYNE-BRESSAND Alain	Député
RAMBAUD Didier	Elu CG38 vice-Président Nouvelles Mobilités
ASCIAC Céline	Directrice Transports CAPI
CHENEVIER Franck	Directeur GIP AT Isère Porte des Alpes
CLEUX Vincent	Animateur CDRA - Symbord
MICHEL Pierre	Directeur VDE + CLD
VERNIER Eric	VDE
ALVERGNAT Clément	Région CDDRA
FLECHON Marie-Pierre	CG38 Mobilité
TAINTURIER Timothée	CLD Nord Isère
DUPIN Florian	DGS CCVT
HERVE Stephan	CCVT



Ordre du jour :

L'assemblée générale est présidée par Pascal N'KAOUA en qualité de Président de l'Agence de Mobilité du Nord Isère.

Olivier BONNARD, Président de la Communauté de communes du Pays des Couleurs, accueille cette assemblée générale.

Le Président de l'Agence présente l'ordre du jour :

- Présentation de l'Audit par Nicolas MERCAT, INDDIGO
- Plan d'actions 2015-2017
 - Nouvelles orientations 2015 – 2017
 - Territorialisation des actions
 - Répartition des axes selon les cibles définies
 - Synthèse du plan d'actions 2015 - 2017
 - Illustration par une fiche-action détaillée
- Présentation de la projection pluriannuelle budgétaire 2015 – 2017

Diaporamas en annexe.

L'équipe de l'Agence :

- Claire LABEL, Directrice
- Cindy BESANCON, nouvelle animatrice modes doux, en remplacement de Cyrielle RIPALT
- Orélie GUILLOT, animatrice covoiturage/PDIE
et Aurélien ROTUREAU, animateur covoiturage/PDIE durant le congé de maternité d'Orélie
- Elise GILARDON, chargée de communication en alternance à l'Agence

Le Président présente la carte du périmètre de l'Agence et ses orientations stratégiques.

Depuis 2012, les actions de l'Agence sont reconnues.

Un Audit des actions de l'Agence sur 2012-2014 a été réalisé en juin, afin d'aider l'Agence à définir d'un nouveau plan d'actions sur 3 ans et de nouvelles orientations :

- Nouveau fonctionnement de l'Agence, en gestion de projet
- Volonté d'implication les élus des collectivités
- Agence prestataire de services

Le Président annonce ensuite la présentation des résultats de l'Audit de l'Agence.



Agence de Mobilité Nord Isère

Présentation de l'Audit INDDIGO par Nicolas MERCAT, du bureau d'étude Inddigo-Altermodal

Diaporama en annexe

Nicolas Mercat souligne les actions de l'Agence et présentera plus tard les 2 enquêtes réalisées lors de l'audit.

- Les objectifs de l'Audit
- La méthode
- Les éléments principaux
 - o La pertinence du périmètre de l'Agence, 3 salariés à l'échelle de 3 territoires, avec des offres transports différentes (TER, CAPI...) zones urbaines et zones rurales.
 - o La structure associative permet de la souplesse et a permis de lancer rapidement la dynamique. Il sera possible qu'elle évolue vers une autre forme de structure à l'avenir.
 - o L'Agence est une association de services auprès des territoires.
 - o La « loi MAPAM » obligera les communautés de communes à se saisir du sujet « Mobilité » à horizon 2017, avec une coordination Région.
 - o L'Agence s'inscrit donc conseil stratégique auprès des intercommunalités rurales.
 - o Elle doit adopter un mode client/fournisseur
 - o Les 6 axes d'actions menées sont pertinents et à poursuivre, avec une concentration des actions dans le temps et l'espace
- Les actions à très court terme (2015)
 - o Rencontrer rapidement les EPCI
 - o Concentrer les actions dans le temps et l'espace
 - o S'organiser en gestion de projet
 - o Valider avec la Région les financements FEDER

Présentation du plan d'actions 2015-2017

Diaporama en annexe

Le Président présente ensuite les recommandations de l'Audit et les nouvelles orientations de l'Agence, ainsi que l'état d'avancement des actions à court terme.

- Prise en compte de toutes les recommandations de l'audit (53)
- Plan d'actions réparti sur 3 ans, 2015 à 2017
- Mise en avant des éléments principaux de l'audit
 - o Conduite de projet
 - o Agence prestataire de services : mode client/fournisseur
 - o Concentration des actions dans le temps et l'espace
 - o Fiches-actions et évaluation des actions
 - o Evolution du rôle des Ambassadeurs
- Actions à très court terme (2015) : déjà engagées et état d'avancement
 - o rencontre des élus communautaires, plan d'actions évaluables, fiches-actions et compte analytique, contact Région pour les financements FEDER



Agence de Mobilité Nord Isère

- Cartographie des actions et animations prévues en 2015
- Répartition du temps Agence selon les 6 axes prioritaires et les 3 publics cibles, actifs, jeune public et tout public.
- Tableau synthétique du plan d'actions 2015-2017, actions, moyens humains Agence et coût global par action.
- Présentation d'une fiche-action détaillée : « animation covoiturage concentrée dans le temps et l'espace »

Projection pluriannuelle budgétaire 2015 à 2017

André Mansiaux, Trésorier de l'Agence, présente le scénario des dépenses et recettes 2015 à 2017.

- dépenses serrées (réduction de plus de 10 % par rapport au budget 2014)
- hypothèse subventions :
 - o arrêt des subventions Région hors financements spécifiques en 2015 dans le cadre du CDRA BDR
 - o reconduction des subventions CG38 : 70 000€ à 50 000€/an
 - o subventions FEDER identifiées, mais en attente de clarification : ces subventions pourraient être partiellement compensées, si nécessaire, par les fonds de roulement de l'Agence
 - o besoin du maintien des cotisations des 3 territoires à leur niveau actuel (50 k€) sur les 3 ans

Enquêtes VAE (vélo assistance électrique) et covoiturage

- Enquête VAE
 - o 41 % de ceux qui ont essayé un VAE, passent à l'achat, démontrant l'importance des animations VAE et les essais
 - o 70 % ont essayé un VAE lors d'une animation (entreprise ou évènement) : important d'organiser des animations PDIE et évènements
- Enquête covoiturage
 - o 33 % connaissent l'Agence de Mobilité : animations PDIE, Challenge...
 - o 46 % voudraient covoiturer mais n'ont pas trouvé : renforcer les animations covoiturage (PDIE, collectivités) pour inciter les salariés et habitants à s'inscrire

Echanges avec la salle :

- Les communautés de communes n'auront pas de moyens humains supplémentaires en 2017 pour prendre en charge les questions de Mobilité.
Réponse du Président : l'Agence pourra justement répondre à ces besoins, il sera possible de mutualiser les moyens Agence et collectivités.
Pour exemple : pour les actions covoiturage, les collectivités pourront s'impliquer par la diffusion d'un courrier des maires aux habitants, par le bulletin municipal et intercommunal, par la présence locale avec les Ambassadeurs Mobilité...
- Les communautés de communes ont la compétence voirie mais pas Mobilité, il faudra que l'Agence accompagne et conseille les intercommunalités.
Réponse du Président : C'est un des rôles de l'Agence d'accompagner et d'apporter une assistance conseil aux collectivités. Ce rôle sera d'ailleurs renforcé en 2015-2017.
L'Agence saura s'adapter en fonction des besoins et demandes des collectivités.
Eugène Rey, vice-Président de l'Agence, précise que l'Agence peut aujourd'hui apporter une expertise en termes de Mobilité auprès des collectivités, après 3 ans d'actions et d'animations de terrain.
Il sera possible de mutualiser les moyens, en coordination avec les collectivités, s'appuyer par exemple sur les moyens de communication des collectivités.
- Lors des projets Mobilité et en particulier les projets de voirie, il est important d'intervenir le plus en amont possible des projets, solliciter l'Agence en assistance-conseil dès la définition des projets.
- Problème de cars collèges vides : besoin d'informer les collèges sur l'offre transport, rôle de l'inspection d'académie. Par convention avec le CG38, l'Agence agit sur les modes actifs auprès des collèges. L'Agence peut intervenir auprès de l'éducation nationale et le CG38. Le problème vient également des horaires des collèges, différents de 8h-17h.
- APIE : exemple de transport avec des véhicules particuliers en convention dans les zones rurales.
- Pourquoi l'achat de VAE haut de gamme ?
 - o VAE utilitaire donc de qualité
 - o Aide à l'achat de l'Agence : auprès de vélocistes locaux labellisés
- Quid de la location de VAE ?
 - o Problème de coût de flotte et de maintenance
- Comment aider les habitants/salariés à acheter un VAE ?
 - o Aide à l'achat supplémentaire de la part de l'employeur
 - o Prêt à taux zéro géré par l'entreprise
 - o Aide en fonction des km parcourus

- Covoiturage : motifs des personnes qui n'ont pas trouvé ?
 - o Problèmes des horaires des entreprises différents
 - o Dépasser un seuil de nombres d'inscrits
 - o Informer sur les parkings de covoiturage
 - o Développer les animations en entreprise : géolocalisation des salariés
- Communiqués de l'Agence auprès des collectivités : perçus comme de la publicité
 - o Un message du Maire serait beaucoup plus porteur
- Covoiturage
 - o une prime à l'inscription, bon d'achat de carburant de 15 à 20€ est incitatif
 - o La commune de Sermérieu souhaite développer le covoiturage. Il est possible de connaître des trajets domicile-travail avec les données INSEE. L'Agence est sollicitée pour accompagner la commune et la CCPC.
 - o Covoiturage des scolaires : peur des parents de problèmes d'assurance ; besoin d'une note de l'Agence sur les assurances pour rassurer les parents.
- L'Agence doit se fixer des priorités, mobiliser les élus pour développer le réseau d'Ambassadeurs, s'appuyer sur les associations locales, adapter son plan d'actions en fonction des besoins des collectivités et territoires.
 - o Eugène Rey : le rôle de l'Agence est de changer les comportements
 - o Définir un référent Mobilité par EPCI : interlocuteur qui sollicite l'Agence, le CG38...
- Proposition d'élargir le Conseil d'Administration aux EPCI avec une réunion CA par trimestre

L'Assemblée Générale est invitée à se réunir autour d'un buffet et verre de l'amitié.

En annexe :

- Diaporama plan d'actions 2015-2017
- Diaporama audit Inddigo
- Enquêtes VAE et covoiturage

Fait à La Tour du Pin, le 18 décembre 2014

Le Président, Pascal N'KAOUA

